J'exposerai maintenant notre ligne de conduite à l'égard de questions précises ayant trait à la Corée et à l'extrême Orient.

Le premier problème qui, à vrai dire, a surgi dans ce domaine, après l'ajournement de la Chambre en septembre dernier, concernait la représentation chinoise aux Nations Unies. Ce problème s'est présenté sous une forme concrète à l'assemblée générale du 19 septembre. Ce jour-là, la délégation de l'Inde a présenté un projet de résolution par lequel elle demandait à l'Assemblée de décréter que le gouvernement chinois de Pékin devrait représenter la Chine à l'Assemblée des Nations Unies. De puissants arguments pour et contre un tel geste pouvaient être allégués.

On pouvait soutenir,—on a de fait soutenu, -que les Nations Unies auraient mieux pu régler la situation qui existait alors en extrême Orient si le gouvernement chinois, qui avait effectivement la haute main sur la Chine continentale, eût été représenté à leurs délibérations. On a prétendu que les Nations Unies constitueraient un organisme plus bienfaisant si les vues dissidentes s'exprimaient au sein du groupement plutôt qu'en dehors. D'autre part, les gouvernements qui n'avaient pas reconnu le régime de Pékin ne pouvaient guère admettre que ses représentants eussent un siège aux Nations Unies. En outre, l'admission de représentants des communistes chinois était devenue bien plus difficile après que les forces de la Corée du Nord eurent attaqué la république coréenne.

Il était évident que la proposition de l'Inde, sur laquelle notre délégation s'est abstenue de voter, ne recueillerait pas la majorité requise à l'Assemblée. Aussi, la délégation du Canada a-t-elle déclaré qu'une commission spéciale devrait étudier la question de la représentation de la Chine. Elle espérait ainsi pouvoir faire remettre la question à un peu plus tard et en arriver à une solution convenable.

Puisque notre abstention, lors du vote sur la résolution de l'Inde, indiquait que nous n'étions pas opposés à ce que la Chine fût représentée au sein des Nations Unies par le gouvernement "populaire" de Pékin, pourquoi le Canada n'avait-il pris des mesures avant cela pour reconnaître ce gouvernement? De fait, les députés le savent, nous avions étudié sérieusement une action en ce sens. Nous avions été impressionnés par l'argument selon lequel la reconnaissance de ce gouvernement par le Canada et d'autres pays, en facilitant la représentation de la Chine au sein des Nations Unies, permettrait peut-être mieux de régler pacifiquement certaines questions inté-

notre possible pour le maintien de la paix. ressant l'extrême Orient. Cependant, nous avions été aussi influencés par les opinions, qui me semblent toujours solides, de ceux qui mettaient en doute l'opportunité d'effectuer pareil changement à une telle heure, ainsi que par les conseils reçus de divers milieux, y compris plusieurs groupes de députés. Il fut décidé de procéder avec beaucoup de prudence en la matière.

> De plus, un certain nombre de pays qui avaient reconnu les communistes de Chine avaient beaucoup de difficulté à se faire reconnaître par eux, à nouer de véritables relations diplomatiques. Ainsi, le Royaume-Uni avait reconnu le régime de Pékin, mais il était loin d'être manifeste que ce dernier avait effectivement reconnu le gouvernement du Royaume-Uni.

> Puis vint l'attaque en Corée, en juin. Il existait de fortes indications nous permettant de croire que cette attaque avait été préparée avec l'approbation et même l'appui des communistes chinois. Nous ne nous sommes donc pas crus fondés à agir dans le sens de la reconnaissance du gouvernement de Pékin tant que les circonstances entourant l'agression en Corée n'auraient pas été élucidées. Est-il besoin d'ajouter que lorsque le gouvernement chinois de Pékin, à la fin de l'an dernier, s'est joint à l'agresseur en Corée, les pays qui avaient jusque-là refusé de reconnaître ce gouvernement n'allaient pas choisir ce moment pour modifier leur ligne de conduite?

> Il me semble, cependant, que les problèmes de l'extrême Orient pourraient mieux se régler s'il existait des relations diplomatiques avec le gouvernement chinois qui domine la partie continentale de la Chine. Mais, à l'heure actuelle, le gouvernement de Pékin ne peut guère s'attendre à être reconnu par les États membres des Nations Unies qu'il combat actuellement en Corée. Le remède à cette situation dépend maintenant des communistes eux-mêmes. Il ne faudrait pas qu'ils se figurent qu'ils peuvent, par la force ou par le chantage, se faire reconnaître ou se faire admettre aux Nations Unies.

> La question controversable et précise qui a ensuite été soulevée à Lake-Success, à l'égard des affaires d'extrême Orient, et que je tiens à exposer, c'était de savoir si oui ou non le général MacArthur aurait dû être autorisé par les Nations Unies à pousser son action militaire au delà du 38° parallèle. Le 38° parallèle n'était pas important au point de vue militaire, mais le fait de le traverser aurait évidemment une importance politique et symbolique, tout comme le fait de le retraverser aurait encore plus de conséquences.